

## FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE

Fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011  
et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011  
Siège social : 64 avenue Parmentier – 75011 PARIS

N° SIRET: 752 109 769 00014

*contact@transmissionfraternite.org*

Site internet : <http://www.transmissionfraternite.org/>

### RAPPORT ANNUEL 2017

#### Rappel

L'association Les petits frères des Pauvres reçoit ponctuellement des libéralités dont elle refuse d'utiliser le bénéfice à son profit, pour des raisons éthiques tenant au lien qui l'unit au donateur ou testateur.

Afin de ne pas se mettre dans un rapport mercantile ou de dépendance avec la personne accompagnée, de ne pas dénaturer la relation d'amitié avec elle, ni prêter le flanc à la critique qui pourrait laisser supposer, par exemple, que l'association s'occupe des personnes âgées pour leur argent, les petits frères des Pauvres ont été amenés, conformément à leurs propres principes déontologiques, à refuser par le passé un certain nombre de libéralités.

Cependant, dans le respect de la mémoire et des intentions des testateurs, l'association a souhaité que ces fonds puissent être utilisés par d'autres organismes partageant ses valeurs et agissant dans le prolongement de sa propre mission.

C'est pourquoi l'association Les petits frères des Pauvres a décidé, par délibération de son conseil d'administration du 10 avril 2010 (puis du 28 mai 2011 sur les modalités), de créer un fonds de dotation indépendant destiné à recueillir les biens matériels que l'association ne souhaitait pas accepter pour elle-même.

Le Fonds Transmission et Fraternité a ainsi été déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011 et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011.

## ACTIVITES 2017

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2017 :

- 10 janvier,
- 14 mars,
- 5 mai,
- 6 juillet,
- 28 septembre,
- 29 novembre.

### ACTIVITÉS LIÉES À LA DISTRIBUTION DE FONDS

Au cours de l'année 2017, 61 nouveaux dossiers ont été enregistrés sur notre site internet <http://www.transmissionfraternite.org/>.

Il convient d'y ajouter 7 dossiers, arrivés tardivement en 2016 après le dernier Conseil de l'année, et traités en 2017.

**Ce sont donc 68 dossiers qui ont été examinés au courant de l'exercice, avec des sorts divers :**

52 ont été examinés par le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité, soit :

- 28 projets retenus : ces projets, portés par autant d'associations, ont été financés pour un total de 565 200 € (engagements).
- 23 refus,
- 1 ajournement pour complément d'informations,

Les 16 autres projets, non examinés par le Conseil en 2017, se répartissent ainsi :

- 5 dossiers, complets (3) ou non (2), tous arrivés après le dernier Conseil de l'année 2017. Ils seront traités en 2018.
- 4 dossiers ont fait l'objet d'un refus immédiat : 2 associations ont déclaré ne pas être d'intérêt général au sens fiscal du terme, et l'ont confirmé après un échange par mail ; pour deux autres, le projet soumis ne s'inscrivait manifestement pas dans nos orientations prioritaires, et le dossier a été stoppé en cours de montage, épargnant ainsi aux associations concernées un travail inutile.
- 6 dossiers ont fait l'objet d'une annulation pour des raisons techniques (doublons créés par 4 associations).

- 1 dossier a été transféré à la Fondation des petits frères des Pauvres. Il est rappelé que depuis juin 2014, nous transmettons à la Fondation les demandes dans lesquelles l'action implique d'une manière ou d'une autre les petits frères des Pauvres, soit que ceux-ci aient participé à la création de l'association, soit que les porteurs de projet aient un lien actif avec eux.  
En effet, les domaines d'intervention de la Fondation des petits Frères des Pauvres sont :
  - le soutien aux actions menées par l'Association les petits frères des Pauvres, notamment en matière de logement et d'hébergement ;
  - le soutien à d'autres organismes œuvrant au bénéfice de personnes âgées ou en très grande précarité, et partenaires des petits frères des Pauvres sur le terrain ;
  - le soutien à des actions innovantes et financement d'études dans le domaine du vieillissement, de la pauvreté ou de l'isolement.

Tous sujets que le Fonds Transmission et Fraternité n'a pas retenus.

<b>Au 31/12/2017</b>	<b>Nombre de dossiers traités hors CA</b>	<b>Nombre de dossiers traités en CA</b>
Retenus	-	28
À traiter en 2018	-	5
Refus	4	23
Ajournés	-	1
Transférés	1	-
Annulés (doublons)	6	-
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>57</b>

Les tableaux détaillés sont présentés dans les pages suivantes.

Tous les dossiers ont été soumis via le site Internet dont dispose le Fonds.

Pour tout projet présenté, il est exigé une attestation d'éligibilité au mécénat témoignant du fait que l'association répond ainsi aux critères d'éligibilité aux dons ouvrant droits à une réduction d'impôts, au sens des articles 200-1, g 2° et 238 bis-1, g 2° du Code Général des Impôts.

À chaque fois que faire se pouvait, les associations demandeuses ont été rencontrées (autant que possible dans leurs locaux) pour discuter de leurs activités et projets avec un ou deux membres du Conseil d'administration et/ou les responsables du projet ; à défaut, des entretiens téléphoniques avec leur président et/ou le directeur ou le responsable du projet ont été réalisés ; des rapports écrits ont été élaborés par les instructeurs.

Une fois la décision prise par le Conseil, celle-ci a été formalisée par un courrier, accompagné, pour les accords, d'une convention précisant toutes les conditions particulières (montants, tranches, conditions, etc.) relatives à l'aide apportée et les engagements des deux parties. Aucun fonds n'a été versé sans que cette convention soit signée.

De plus, la subvention est assez souvent morcelée en plusieurs tranches de versement, sur l'exercice ou le(s) suivant(s). Les versements sont effectués sous conditions ou production de documents complémentaires (factures, comptes, rapport d'activité, procès-verbal d'assemblée générale, etc.), ce qui permet de suivre l'évolution du projet dans le temps.

En termes de communication et d'information, chaque dossier retenu a fait l'objet d'un court article sur notre site, exposant les activités de l'association, son projet, le montant de la subvention allouée et un lien vers son propre site web si la structure en disposait.

Ces informations sont accessibles à tous par l'onglet « Associations soutenues », <http://www.transmissionfraternite.org/les-associations-soutenues.html>

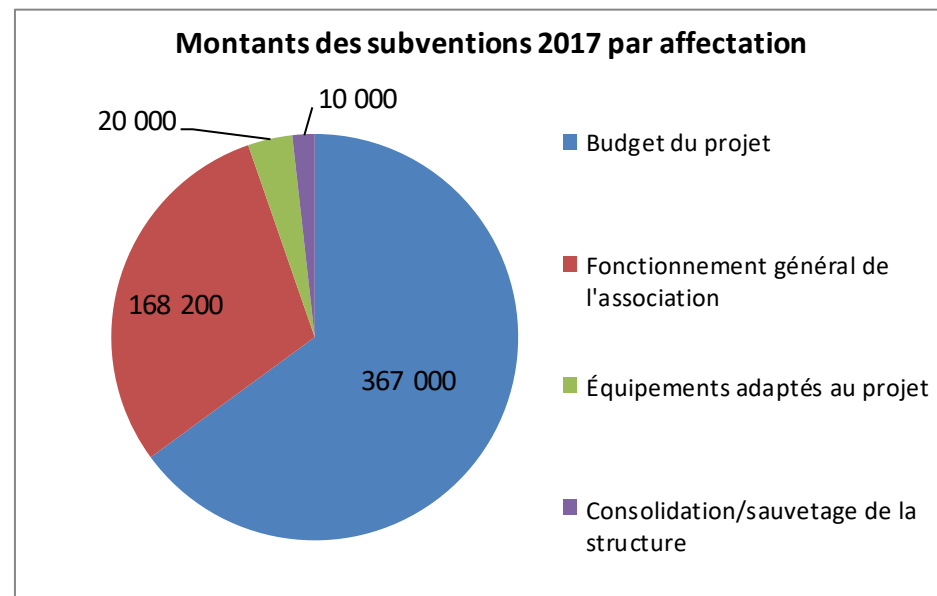
<b>Associations ayant obtenu un accord de financement en 2017</b>				
<b>Association</b>	<b>Projet</b>	<b>Ville</b>	<b>Date du CA</b>	<b>Subvention accordée</b>
<b>Collectif d'Éducateurs Pour l'Autonomie des Retraités</b>	2016/41	Marseille	10 janvier 2017	<b>20 000,00</b>
<b>Planète Handisport</b>	2016/43	Parignargues	10 janvier 2017	<b>10 000,00</b>
<b>Femmes SDF</b>	2016/46	Grenoble	10 janvier 2017	<b>55 000,00</b>
<b>Compagnie Choc Trio</b>	2016/47	Lusignan	10 janvier 2017	<b>35 000,00</b>
<b>La Cimade</b>	2017/02	Strasbourg	14 mars 2017	<b>50 000,00</b>
<b>Apprendre Transmettre et Partager</b>	2017/04	Cannes	14 mars 2017	<b>6 000,00</b>
<b>La Gerbe</b>	2017/05	Lézan	14 mars 2017	<b>25 000,00</b>
<b>Association Sourire à la Vie</b>	2017/08	Tours	14 mars 2017	<b>10 000,00</b>
<b>Visitatio</b>	2017/12	Boulogne Billancourt	14 mars 2017	<b>35 000,00</b>
<b>Collectif des SDF de Lille</b>	2017/13	Lille	14 mars 2017	<b>35 000,00</b>
<b>Pièces Montées</b>	2017/14	Paris	5 mai 2017	<b>5 000,00</b>
<b>Le Carillon</b>	2017/15	Paris	5 mai 2017	<b>30 000,00</b>
<b>Collectif d'Associations et de Personnes pour l'Intégration dans la Marne</b>	2017/18	Reims	5 mai 2017	<b>8 000,00</b>
<b>Le Comptoir des Lettres</b>	2017/19	Grane	5 mai 2017	<b>8 000,00</b>

<b>Associations ayant obtenu un accord de financement en 2017 (suite)</b>				
<b>Association</b>	<b>Projet</b>	<b>Ville</b>	<b>Date du CA</b>	<b>Subvention accordée</b>
<b>Théâtre Expérimental Chorégraphique et Musical</b>	2017/22	Paris	5 mai 2017	<b>3 000,00</b>
<b>Domicile Inter-génération Isérois</b>	2017/23	Grenoble	5 mai 2017	<b>10 000,00</b>
<b>Kassiopée</b>	2017/10	Caudan	6 juillet 2017	<b>20 000,00</b>
<b>Les Grapillous du Vallon</b>	2017/26	Salles-la-Source	6 juillet 2017	<b>3 200,00</b>
<b>Entourage</b>	2017/28	Paris	6 juillet 2017	<b>10 000,00</b>
<b>Envie</b>	2017/21	Montpellier	28 septembre 2017	<b>30 000,00</b>
<b>Les Mots Pour l'Écrire</b>	2017/32	Lille	28 septembre 2017	<b>5 000,00</b>
<b>Familles Rurales Association de Cérans Foulletourte</b>	2017/33	Cérans Foulletourte	28 septembre 2017	<b>2 000,00</b>
<b>Singa France</b>	2017/38	Paris	28 septembre 2017	<b>40 000,00</b>
<b>Réseau Intermed</b>	2017/44	Lyon	29 novembre 2017	<b>20 000,00</b>
<b>Observatoire International des Prisons - section française</b>	2017/45	Paris	29 novembre 2017	<b>10 000,00</b>
<b>Innovation et Développement</b>	2017/48	Saint-Fons	29 novembre 2017	<b>25 000,00</b>
<b>Solidarités Nouvelles pour le Logement</b>	2017/49	Paris	29 novembre 2017	<b>50 000,00</b>
<b>Traces de Vies</b>	2017/52	Dole	29 novembre 2017	<b>5 000,00</b>

Pour ces 28 subventions, d'un montant total de 565 200 €, la moyenne s'élève à 20 185 € (21 500 € en 2016); la médiane (autant de projets au-dessus qu'en dessous de ce montant) se situe à 15 000 € (19 500 € en 2016).

Les soutiens apportés se caractérisent ainsi :

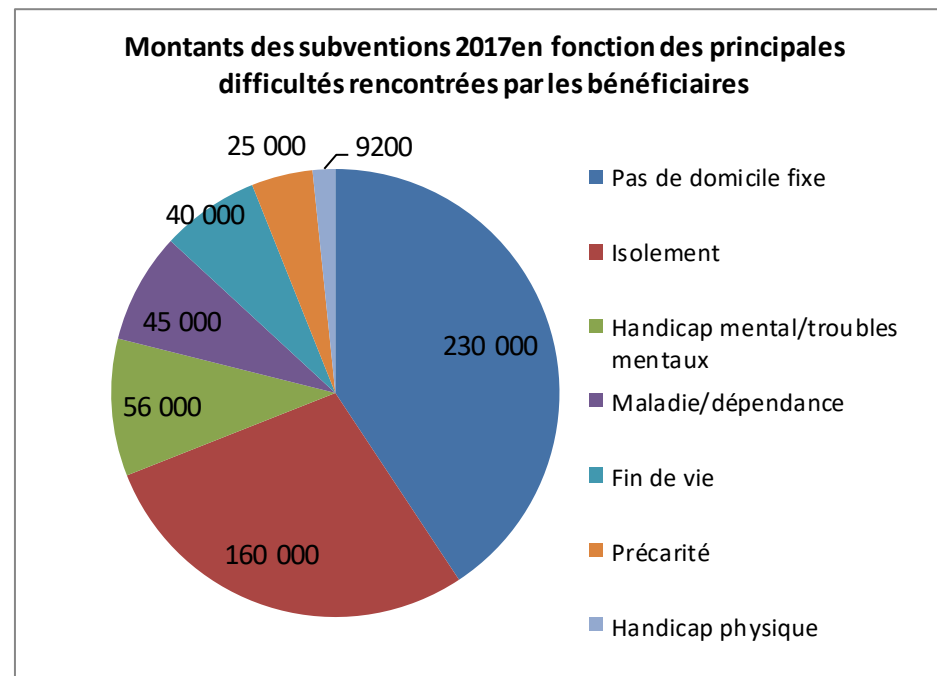
Affectation de la subvention	Montants attribués (€)	Nombre de dossiers
Budget du projet	367 000	20
Fonctionnement général de l'association	168 200	5
Équipements adaptés au projet	20 000	2
Consolidation/sauvetage de la structure	10 000	1
Amélioration/rénovation des locaux de l'association	0	0
<b>Total</b>	<b>565 200</b>	<b>28</b>



Principale difficulté rencontrée par les bénéficiaires	Montants (€)	Nombre de dossiers
Pas de domicile fixe	230 000	6
Isolement	160 000	10
Handicap mental/troubles mentaux	56 000	4
Maladie/dépendance	45 000	3
Fin de vie	40 000	2
Précarité	25 000	1
Handicap physique	9200	2
Sortie de prison	0	0
<b>Total</b>	<b>565 200</b>	<b>28</b>

On notera que la moyenne (38 333 €) des subventions accordées aux associations s'intéressant aux personnes sans domicile fixe est comparativement plus élevée (toutes les autres présentent une moyenne à moins de 25000 €).

Pour mémoire ci-contre:



Associations travaillant pour les personnes SDF	Subvention accordée
Femmes SDF	55 000
Solidarités Nouvelles pour le Logement	50 000
La Cimade	50 000
Collectif des SDF de Lille	35 000
Le Carillon	30 000
Entourage	10 000



Parmi les projets retenus en 2017, certaines associations ont fourni rapidement au Fonds les justificatifs qui lui ont permis de verser immédiatement la subvention ou sa première tranche, pour un montant total de 325 600 € ; pour d'autres associations, nous attendons soit le retour de la convention, soit des pièces complémentaires (les soldes restants seront versés selon le calendrier établi par convention dans chaque dossier et au fur et à mesure de l'arrivée des documents justificatifs demandés).

Pour les projets retenus au cours des exercices précédents (voir les rapports d'activités antérieurs), le Fonds a versé 177 000 €, au fur et à mesure que les documents demandés arrivaient ou que les conditions étaient satisfaites.

Ceci porte le total des paiements effectués en 2017 à 502 600 €.

Paiements 2017 concernant les subventions décidées en 2017	325 600
Paiements concernant les subventions décidées antérieurement	177 000
Total des paiements effectués en 2017	502 600

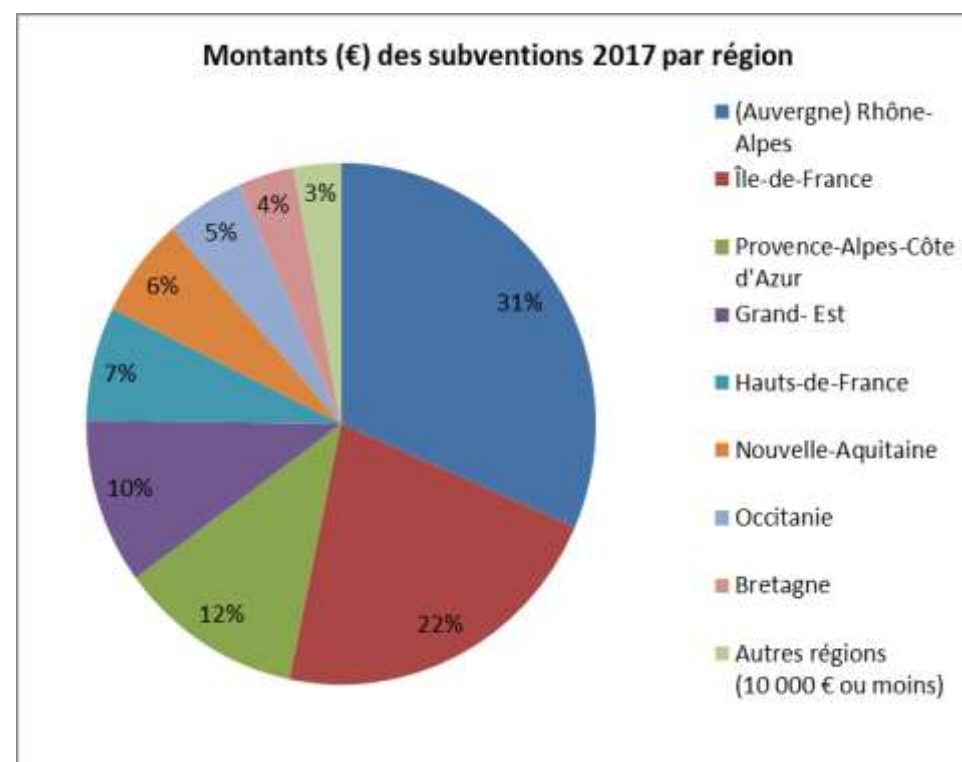
## LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ASSOCIATIONS SOUTENUES

Région	Nombre de projets par région	Montants (€)
(Auvergne) Rhône-Alpes	9	178 000
Île-de-France	4	123 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	66 000
Grand Est	2	58 000
Hauts-de-France	2	40 000
Occitanie	2	28 200
Nouvelle-Aquitaine	1	35 000
Bretagne	1	20 000
Centre-Val de Loire	1	10 000
Bourgogne Franche Comté	1	5 000
Pays-de-la-Loire	1	2 000
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>565 200</b>

En 2017, c'est en région (Auvergne) Rhône-Alpes que le Fonds a soutenu le plus grand nombre de projets, rompant ainsi avec l'habituelle présence de l'Île-de-France en tête de liste.

Ce classement se retrouve également en analysant les montants alloués.

Pour cette analyse géographique, on a considéré la région dans laquelle se déroulait le projet soutenu, quelle que soit l'adresse du siège de l'association. Ainsi, 3 projets, présentés par des associations d'Île-de-France, mais se déroulant à Lyon ou dans la région, ont été regroupés avec les projets Rhône-Alpes.



## LA QUESTION DES FONDS DÉDIÉS

Certains des dons qui nous sont consentis sont assortis d'une charge, nous imposant d'affecter les fonds remis à telle région ou à telle zone géographique.

D'année en année, nous avons ainsi reçu des fonds concernant les régions ou zones suivantes :

Le Chesnay et sa région  
Lille et Région Nord Pas de Calais Picardie  
Lyon et Rhône Alpes  
Nantes (Secteur de)  
Rennes (Secteur de)  
Saint Germain en Laye et Yvelines  
Strasbourg et région Est  
Tours et sa région

En 2017, le Fonds a cherché, comme précédemment, à adapter ses financements en fonction des fonds encore disponibles dans ces régions ou zones (quelques fois très localisées) disposant de fonds dédiés, ce qui explique pour partie l'importance des soutiens apportés en Rhône-Alpes.

Des correspondants en régions ont été sollicités et certains ont bien voulu informer des associations connues d'eux des possibilités ouvertes par le Fonds.

On notera une (petite) majorité de projets soutenus dans des régions ou zones dans lesquelles le Fonds dispose de ressources affectées, et une moyenne par dossier plus élevée.

<b>2017</b>	<b>Régions avec fonds dédiés</b>	<b>Régions sans fonds dédiés</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre de projets soutenus</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>28</b>
<b>Total engagé</b>	<b>366 000</b>	<b>199 200</b>	<b>565 200</b>
<b>Moyenne par dossier</b>	<b>24 400</b>	<b>15 323</b>	<b>20 186</b>

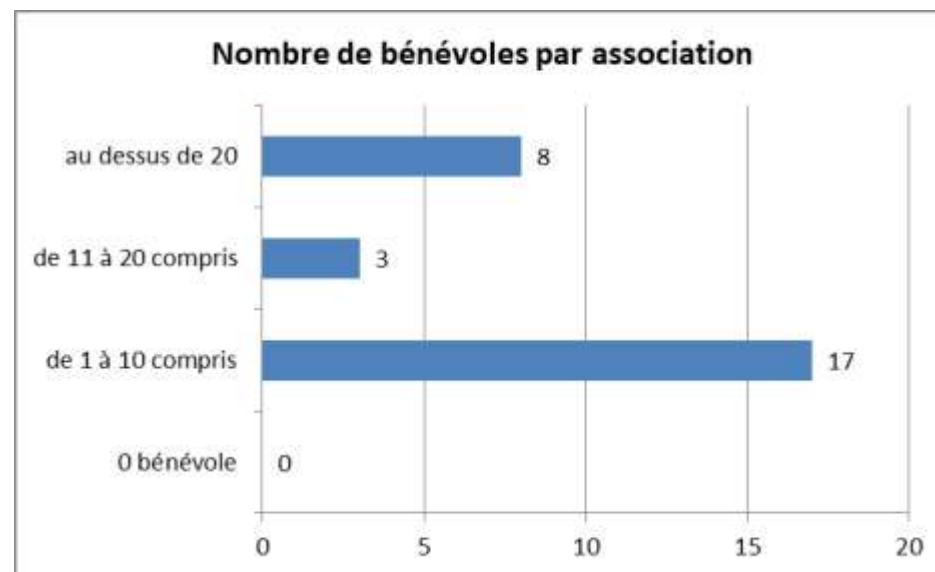
## UNE IMAGE DES ASSOCIATIONS SOUTENUES

Les 28 associations soutenues sont, en majorité, des associations de taille modeste :

- 75 % d'entre elles ont de 0 à 10 salariés
- Toutes ont recours à l'appui de bénévoles. Certaines, parmi les « plus de 20 » ont même recours au bénévolat de manière très importante : 5 d'entre elles déclarent de 117 à 600 bénévoles.



*(Les données en ETP sont peu fiables et n'ont pas été étudiées)*



*(Les données en ETP sont peu fiables et n'ont pas été étudiées)*

- Si les associations soutenues ont toutes recours à la recherche de fonds auprès des pouvoirs publics ou auprès de mécènes privés (fondations, fonds de dotation, fondations d'entreprise, etc.), la recherche auprès des particuliers n'est pas une pratique répandue : 8 d'entre elles disent n'avoir aucun donateur ; 7 disent en avoir moins de 10.

8 associations déclarent de 11 à 100 donateurs, et seulement 5 d'entre elles affichent en avoir plus de 100.

<b>Liste des associations dont les dossiers ont été refusés en 2017</b>				
<b>Association</b>	<b>Ville</b>	<b>Projet</b>	<b>Date du CA</b>	<b>Raisons du refus</b>
<b>Service d'Équipes Mobiles d'Interventions Sociales et de Soins</b>	Valence	2016/42	10 janvier 2017	Hors orientations prioritaires Demande émanant d'un établissement d'une importante association collectant au niveau national.
<b>Phobies Actions</b>	Marseille	2016/45	10 janvier 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées
<b>Association Monsieur Vincent - pour la Résidence de Bonnière au Mans</b>	Paris	2017/09	14 mars 2017	Hors orientations prioritaires Projet de mise en œuvre d'un EPHAD, montant demandé trop élevé, dossier non complètement renseigné.
<b>Solidarité Accueil</b>	Châteauroux	2017/16	14 mars 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées
<b>Bouillon de générations</b>	Nantes	2017/03	5 mai 2017	Hors orientations prioritaires Dossier non finalisé pour une journée festive s'étant déjà déroulée.
<b>Les Sorties du Cœur 01</b>	Bourg en Bresse	2017/06	5 mai 2017	Montant élevé de la demande et absence d'autres partenaires

**Liste des associations dont les dossiers ont été refusés en 2017 (suite)**

<b>Association</b>	<b>Ville</b>	<b>Projet</b>	<b>Date du CA</b>	<b>Raisons du refus</b>
<b>Magdala</b>	Lille	2017/20	5 mai 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées
<b>Village Saint Joseph</b>	Plounévez- Quintin	2017/24	5 mai 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées
<b>La Demeure Aygues Vives</b>	Lourdes	2017/25	5 mai 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées
<b>Aux Captifs La Libération</b>	Paris	2017/27	5 mai 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées
<b>Association Café de Paroles pour Parents et Enseignants</b>	Lille	2017/29	6 juillet 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées
<b>Singa France</b>	Paris	2017/36	28 septembre 2017	Le CA a préféré soutenir l'autre projet présenté par l'association.
<b>La Parenthèse d'Aloïs</b>	Saint Affrique	2017/39	28 septembre 2017	Le CA a estimé que le projet n'était pas suffisamment établi.

<b>Liste des associations dont les dossiers ont été refusés en 2017 (suite)</b>				
<b>Association</b>	<b>Ville</b>	<b>Projet</b>	<b>Date du CA</b>	<b>Raisons du refus</b>
<b>Accueil de Jour ADMR Les Myosotis</b>	Conques en Rouergue	2017/41	28 septembre 2017	Le CA a estimé que le projet relevait du fonctionnement traditionnel d'un accueil de jour et non d'un projet particulier
<b>Association Nationale Villages Retraite</b>	Grasse	2017/37	29 novembre 2017	L'association ayant déclaré ne pas être d'intérêt général, le Fonds de dotation Transmission et Fraternité ne peut la soutenir. De plus, les éléments fournis sont insuffisants.
<b>Innovation et développement</b>	Saint-Fons	2017/47	29 novembre 2017	Le CA a préféré soutenir l'autre projet présenté par l'association.
<b>Image Aiguë</b>	Lyon	2017/50	29 novembre 2017	Dossier retiré par l'association.
<b>Les autos du cœur</b>	Amboise	2017/53	29 novembre 2017	Le Conseil a estimé que le projet présenté ne relevait pas de ses priorités actuelles.
<b>Encour'âge</b>	Lamastre	2017/54	29 novembre 2017	Le Conseil a estimé que le projet n'était pas suffisamment établi à ce stade.



**Liste des associations dont les dossiers ont été refusés en 2017 (suite)**

Association	Ville	Projet	Date du CA	Raisons du refus
<b>Espérance Côte d'Or</b>	Agey	2017/55	29 novembre 2017	Hors orientations prioritaires
<b>Finistère Habitat</b>	Quimper	2017/56	29 novembre 2017	L'organisme n'a pas fourni l'attestation d'intérêt général au sens fiscal du terme, et compte tenu de sa nature, le Fonds de dotation Transmission et Fraternité ne peut le soutenir.
<b>ARELI</b>	Lille	2017/57	29 novembre 2017	Le Conseil a estimé que le projet présenté ne relevait pas de ses priorités actuelles.
<b>Chez Mama Dunia</b>	Paris	2017/58	29 novembre 2017	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés. Projet ne concernant pas les personnes âgées

**Association dont le dossier a été ajourné en 2017**

Association	Ville	Projet	Date du CA	Raison de l'ajournement
<b>Cie Les Petits Mouchoirs</b>	Pau	2017/42	28 septembre 2017	Le Conseil reste dans l'attente d'éléments permettant d'apprécier un développement ancré dans une réalité de développement local et la participation de financeurs locaux.

## RESSOURCES

En 2017, les ressources du Fonds Transmission et Fraternité se sont élevées à 56 931.38 €. Ces ressources provenaient de l'Association des petits frères des Pauvres.

Parmi ces dons, l'un d'entre eux était associé à une affectation des subventions en région Nord Pas de Calais Picardie, pour un montant de 11 174 €.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Les orientations générales

Les orientations générales du Fonds pour 2017 n'ont pas été modifiées.

En termes de projets, le Conseil d'administration a décidé de se concentrer, pour l'ensemble du territoire, sur les projets s'adressant aux personnes âgées, tout en acceptant des projets plus divers (personnes en situation d'isolement, de précarité ou de pauvreté, personnes gravement malades ou en fin de vie, projet relevant de la lutte contre l'exclusion), quand ils émanaient de régions pour lesquelles nous disposions de fonds dédiés.

Il est rappelé par ailleurs que le Fonds n'examine que des projets se déroulant exclusivement en France, et ne finance pas d'études fondamentales ou appliquées dans le domaine du vieillissement, de la pauvreté ou de l'isolement.

### Le retour d'informations sur les projets

À la suite du travail d'évaluation réalisé les années précédentes, nous avons mis en place une nouvelle méthodologie, afin d'améliorer les retours d'information sur les projets.

Jusqu'ici, les « comptes rendus d'utilisation des fonds » que nous recevions des associations ayant reçu la totalité de leur subvention étaient très hétérogènes, certaines associations nous adressant une note de quelques pages, d'autres leur rapport d'activité complet ....

De nouvelles dispositions ont été mises en place dès janvier 2017.

Une trame de « Compte-rendu d'utilisation des fonds » est désormais personnalisée (en rappelant les objectifs initiaux recherchés) et adressée à chaque association dans les deux mois qui précèdent la date prévue par convention.

Cette trame est disponible en annexe, ainsi que la liste des 36 associations ayant répondu à notre demande sous cette forme en 2017.

Il faut cependant noter que certaines associations, soutenues les années précédentes, n'ont pas répondu à nos demandes malgré un ou deux rappels.

## COMMUNICATION

Le site <http://www.transmissionfraternite.org/> ouvert en juin 2012 continue à donner satisfaction, quelques modifications et nouvelles fonctionnalités ont pu être introduites.

Il permet d'assurer la plus grande transparence sur les activités du fonds.

- Les orientations et éléments d'appréciation des projets sont détaillés dans la rubrique « Nous solliciter », et sont accompagnés de documents d'aide à la création d'un dossier ;
- Chaque association soutenue voit son projet exposé dans un court article, dans la rubrique « Associations soutenues ».

Les associations y trouvent donc toutes les informations utiles et y déposent leurs demandes de subvention en ligne.

En 2017, presque 20 000 visites y ont été effectuées (plus de 15 100 en 2016).

Plus de 11 700 visiteurs différents ont cliqué sur notre adresse (8 900 en 2016).

125 comptes utilisateurs ont été créés pendant l'année, dont malheureusement un grand nombre par des robots (avec de fausses adresses mails). À ce jour, le problème n'est pas réglé en dépit des filtres mis en place par la société informatique à laquelle nous faisons appel.

Ce site comporte également un extranet réservé aux administrateurs et personnes ressource, et un outil de gestion intégré, permettant de gérer le suivi des dossiers.

Hormis les rencontres avec les associations, l'essentiel des échanges se fait par courriels : 1493 mails ont été reçus et traités en 2017 par le Secrétariat général (hors échanges avec le développeur du site).

**ORGANISATION PRATIQUE****Le bénévolat**

Une grande partie des travaux est assurée bénévolement par les membres du Conseil.

En heures de travail, non compris les déplacements

Thèmes	Secrétaire	Président	Trésorier	Autres membres du CA (2 pers.)	Total 2017 (heures)
Administration – Secrétariat général - Administration courante du site	80	0	10	0	<b>90</b>
Conseils d'administration (préparation, tenue, suivi des décisions)	55	20	15	30	<b>120</b>
Dossiers (examens, visites, conventions, suivi des subventions et paiements)	73	45	10	92	<b>220</b>
Site (modifications lourdes, mise en place, contrôles de garantie)	15	0	0	0	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>65</b>	<b>35</b>	<b>122</b>	<b>445</b>

**Les autres apports**

Une permanence administrative est assurée par une société extérieure (permanence sur les mails, contrôle de la bonne constitution des dossiers arrivés, etc. en lien au moins bi-hebdomadaire avec le Secrétariat général.

Il est fait ponctuellement appel à de l'intérim pour le classement des dossiers « papier ».

## LES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

---

Aucun fait significatif n'est venu altérer les commentaires du rapport depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à ce jour.

### ELÉMENTS FINANCIERS 2017

---

Le compte de résultat fait apparaître un montant de produits d'exploitation s'élevant à 502.600 € et correspondant à la quote-part de la dotation consommable virée au compte de résultat.

Le budget 2017 prévoyait un prélèvement sur la dotation pour faire face aux missions sociales et aux dépenses de fonctionnement d'un montant de 900 000 € mais que celui-ci a été limité à 502.600 € soit le montant des missions sociales engagées dans l'exercice.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 525.615 € et elles correspondent aux subventions versées courant l'exercice 2017 pour 502.600 € et les autres achats et charges externes pour 23.015 €.

Les revenus financiers constatés en 2017 sont à hauteur de 8.097 € net d'impôts et couvrent une partie des frais de fonctionnement.

Le résultat 2017 du Fonds de dotation Transmission et Fraternité correspond à un excédent d'un montant de 248.082 €.

Le total du bilan au 31/12/2017 s'élève à 848.761 € et il se compose :

#### A l'actif :

Les instruments financiers dont dispose le fonds de dotation s'élèvent à 600 000 €

Les disponibilités s'élèvent à 248.761 €.

#### Au passif :

La dotation consommable s'élève à 294.397 €

Le report à nouveau est débiteur de 433.188 €

Les fonds dédiés s'élèvent à 728.818 €. Il s'agit des dons fléchés reçus et non consommés sur l'exercice :

- Rhône Alpes : 167.572 €
- Nantes : 0 €
- Tours : 30.615 €
- Lille : 2.331 €
- Saint Germain en Laye : 3.500 €
- Strasbourg et la région est : 291.239 €
- Secteur de Rennes : 144.734 €
- Secteur du Chesnay : 88.827

Les dettes sont de 10.652 €, dont 9.639 € de dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Telle est, en résumé, l'activité du Fonds de dotation Transmission et Fraternité pour l'exercice couvrant la période du 1° janvier 2017 au 31 décembre 2017.

### **ARRÊTÉ ET APPROBATION DES COMPTES 2017**

---

Les comptes 2017 font apparaître un résultat excédentaire de 248.082 €.

Après rapport du commissaire aux comptes sur les comptes 2017, le Conseil d'administration approuve les comptes en l'état, et décide d'affecter le résultat de l'exercice, d'un montant de 248.082 €, au compte de report à nouveau, dont le solde s'élèvera après cette affectation à - 185.106 €.

---

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE  
au 01/01/2018**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
<b>Administrateurs</b>	PASCAL	Frédéric	Président
	DELMOTTE	Laurence	Secrétaire
	ALIBAY	Christian	Trésorier
	GUICHARD	Sylvie	Administratrice
	CALVO	Martine	Administratrice

<b>Représentant Les petits frères des Pauvres</b>	LE PELLEY FONTENY	Philippe
---	----------------------	----------

<b>Commissariat aux Comptes</b>	Cabinet Jégard et associés	
---------------------------------	----------------------------	--

<b>ANNEXE 1 - LE RETOUR D'INFORMATIONS</b>
--

**FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE**

Fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011  
et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011

<b>Compte-rendu d'utilisation des fonds</b>
---

**Association : Dossier 201x/0x**

---

Nous vous rappelons ici les résultats que vous nous indiquiez vouloir atteindre lors de la présentation de votre projet/dossier.

<<Quels résultats en attendez-vous ?>>

1. **Avez-vous été amenés à faire** évoluer ou à modifier ces objectifs ?  
Si oui, en quoi et pourquoi ?
2. Au regard des résultats initialement attendus et des éventuelles évolutions, **où en êtes-vous aujourd'hui ? En quoi ces résultats ont-ils été atteints ?**
3. **Pouvez-vous chiffrer ou** quantifier certains de ces résultats ?
4. **Quels écarts avez-vous constatés**, positifs ou non ? De quelle manière ces écarts s'expliquent-ils ?
5. **Si vous deviez noter** l'atteinte de vos objectifs selon l'échelle proposée ci-dessous, quel item choisiriez-vous ? Veuillez entourer l'item correspondant à votre appréciation

Échelle proposée	Item
Résultats atteints voire dépassés	<b>1</b>
Résultats presque totalement atteints, les écarts sont marginaux	<b>2</b>
Résultats partiellement atteints, (écarts significatifs ou résultats non durables)	<b>3</b>
Résultats très partiellement atteints ou très éphémères	<b>4</b>
Aucun résultat visé n'est atteint	<b>5</b>

6. **En ce qui concerne les effets sur les personnes** auxquelles votre association se consacre :
  - Percevez-vous des effets (positifs ou non) de l'action soutenue sur les personnes auxquelles elle s'adresse ? (par exemple : effets ponctuels ou plus durables, effets immédiats ou différés, effets directs et indirects, effets prévisibles ou imprévisibles...)
  - Avez-vous remarqué des effets de l'action au-delà des personnes auxquelles elle s'adresse en priorité ? (par exemple : sur leur entourage, sur les personnels salariés ou bénévoles...)
7. **Avez-vous d'autres éléments à nous apporter ?**



**Liste des associations ayant retourné courant 2017  
le compte-rendu d'utilisation des fonds selon la trame fournie**

<b>Projet</b>	<b>Association</b>
2013/01	Urgence Social Rue
2013/56	Savoirs pour réussir Paris
2014/01	Association Vivre Ensemble Chez Nous
2014/03	La Porte Ouverte - Paris
2014/15	Gefluc Marseille
2014/37	Demeures des Sources Ardéchoises
2015/01	Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie
2015/06	Diaconat de Bordeaux
2015/12	Diaconat Protestant de Nantes
2015/16	Tournesol, Artistes à l'Hôpital
2015/25	Image Aiguë
2015/29	Enjeux d'enfants Grand Ouest
2015/31	La Nouvelle Maison Isatis
2015/32	An Evezh
2015/38	Association Périgourdine d'Action et de Recherche sur l'Exclusion
2015/39	Compagnie Alouette/ACM Ballet Théâtre
2015/43	Parcours d'exil
2015/44	La Demeure Aygues Vives
2015/48	Audacia
2015/51	Thétis
2015/52	Efficiencie 77
2015/53	Les Blouses Roses
2016/04	Le Carillon
2016/07	Ares Atelier
2016/09	Association Home Protestant
2016/10	Réseau Intermed
2016/11	Aslive
2016/13	Lire pour en sortir
2016/16	Ressourcerie 2Mains
2016/18	La visite des clowns
2016/24	Envie
2016/25	ODS
2016/31	Comité de Liaison des Associations de Bénévoles à l'Hôpital
2016/43	Planète handisport